

**« Cet homme est une  
référence dans son  
domaine. »**

**- Le collègue masqué**



**Café**

Centre d'aide en français écrit

## Définition

Selon le dictionnaire Le nouveau Petit Robert, dans son édition de 2009, une citation est un « passage cité d'un auteur, d'un personnage célèbre et donné comme tel (généralement pour illustrer ou appuyer ce que l'on avance). »

## Les différentes sortes de citation

### La citation textuelle

Dans la citation textuelle, on reprend les mots employés par l'auteur ou le personnage cité.

### La citation en discours rapporté direct

- La citation est **annoncée** par un groupe verbal (parfois de façon implicite).
- Elle est formée d'une **phrase complète**.
- Elle est précédée d'un **deux-points**.
- Elle commence par une **majuscule**.
- Elle est placée entre **guillemets français** (« »).
- Le **point** se place **avant** le guillemet fermant **si la phrase se termine**.

*Ex. C'est en entrant dans la pièce mal éclairée que Marc s'est écrié : « Cet endroit est pire qu'un dépôt : le désordre y règne et l'air y est pollué. »*

Mais...

- Si l'incise suit la citation, une **virgule** placée après le guillemet fermant sépare les deux éléments et le point est omis (sauf s'il s'agit d'un point d'exclamation ou d'un point d'interrogation.)

*Ex. « Cet endroit est pire qu'un dépôt : le désordre y règne et l'air y est pollué », s'est écrié Marc en entrant dans la pièce mal éclairée.*

*Ex. « Que cet endroit est en désordre! », s'est écrié Marc en entrant dans la pièce mal éclairée.*

- L'incise est **encadrée par deux virgules** si elle est placée à l'intérieur de la citation.  
*Ex. « Cet endroit, s'est écrié Marc, est pire qu'un dépôt : le désordre y règne et l'air y est pollué. »*

## La citation en discours fusionné (ou citation fondue)

- Elle est **intégrée syntaxiquement** à la phrase qui la porte; la citation et la phrase ne font plus qu'un.
- Elle est placée entre **guillemets** français (« »).
- En **fin de phrase**, le **point** se met **après** le guillemet fermant.

*Ex. Cet endroit « pire qu'un dépotoir » a surpris Marc, il ne s'attendait pas à ce que la pièce mal éclairée soit dans un tel état.*

*Ex. Marc ne s'attendait pas à ce que la pièce mal éclairée soit dans un état « pire qu'un dépotoir ».*

## Citation d'idée

La citation d'idée consiste à s'approprier les mots de la citation pour les intégrer à un texte en les adaptant.

## La citation en discours rapporté indirect

- Elle est souvent introduite par la **conjonction que**.
- Il n'y a **pas de guillemets**.

*Ex. Marc dit avoir été ébranlé par l'état des lieux et par la pollution de l'air en entrant dans la pièce mal éclairée et désordonnée.*

*Ex. Marc dit qu'il a été ébranlé par l'état des lieux et par la pollution de l'air en entrant dans la pièce mal éclairée et désordonnée.*

## Modifier une citation

### Ajouter un mot ou un groupe de mots

- On met le ou les mots ajoutés entre **crochets**.

*Ex. C'est en entrant dans la pièce mal éclairée que Marc s'est écrié : « Cet endroit est [dans un état] pire [que celui d'un] dépotoir : le désordre y règne et l'air y est pollué. »*

### Omettre un mot ou un groupe mots

- On remplace le mot ou le groupe de mots retirés par des **points de suspension placés entre crochets**.

*Ex. C'est en entrant dans la pièce mal éclairée que Marc s'est écrié : « Cet endroit est [...] un dépotoir : le désordre y règne et l'air y est pollué. »*

## Modifier un mot ou un groupe de mots

- On place le mot ou le groupe de mots modifiés entre **crochets**.
- Employée surtout dans les citations fusionnées, cette méthode permet d'assurer que la phrase conserve sa cohésion syntaxique.

*Ex. Le jeune homme est surpris de l'état de la pièce en raison du «désordre [qui]y règne et [de] l'air [qui] y est pollué.»*

**Attention.** Une phrase contenant trop de modifications devient difficile à lire, il est alors sage de considérer d'autres formes de citation.

## Référence

- Doit être indiquée **chaque fois** qu'un texte est cité.
- Si l'on travaille sur un seul texte, on indique le **numéro de la ligne entre parenthèses** immédiatement après la citation. (l. XX) ou (l. XX-XX)
- Si le point final de la citation est à l'intérieur du guillemet fermant, on donne la référence après ce guillemet.

*Ex. C'est en entrant dans la pièce mal éclairée que Marc s'est écrié : « Cet endroit est pire qu'un dépotoir : le désordre y règne et l'air y est pollué. » (l. 44)*

## Références bibliographiques

- S'il existe plusieurs façons de présenter les notices bibliographiques, il faut se souvenir de deux principes fondamentaux : **uniformité** et **précision**.

### Référence d'un livre

NOM, Prénom. *Titre du livre*. *Sous-titre*, numéro de l'édition, Collection, Lieu de publication, Éditeur, Date de publication, Nombre de pages

Exemple :

LACHANCE, Nancy, *Manuel d'économie mentale. L'art de dé-penser*, 4<sup>e</sup> édition. Coll. Presse-citron, L'Assomption, Éditions du Collège, 2011, 188 p.

Les ouvrages ne comptent pas toujours de sous-titre, de numéro de l'édition ou de collection, ces informations doivent être notées le cas échéant.

S'il nous est impossible de mettre le nom du périodique en italique, il convient de le souligner.

## Référence d'un article

NOM, Prénom. « Titre de l'article », *Nom du journal ou de la revue*, Volume et numéro de l'édition, Date de publication, Pages

Exemple :

LACHANCE Nancy. « Mots ludiques et loufoques », *Des mots et des maux*, vol. 14, n° 4, novembre 2011, p. 23-28

S'il nous est impossible de mettre le nom du périodique en italique, il convient de le souligner.

## Références électroniques

### Site Web

NOM DE L'AUTEUR OU DE L'ORGANISME. *Titre de l'article ou du texte*, [en ligne].  
[<http://adresseURL.com>] (date de consultation)

Exemples :

CASSIVI, Marc. « Des sommets d'absurdité », *La Presse*, Édition Internet, [en ligne].  
[<http://www.cyberpresse.ca>] (2 novembre 2011)

CENTRE D'AIDE EN FRANÇAIS ÉCRIT DU CÉGEP DE L'ASSOMPTION. *Bienvenue au Café*, [en ligne]. [<http://www.cegep-lanaudiere.qc.ca>] (2 novembre 2011)

### Cédérom

NOM DE L'AUTEUR OU DE L'ORGANISME. *Titre de l'article ou du texte*, Mention de l'édition ou de la version, [cédérom], lieu de publication, éditeur, date de publication.

Exemples :

*Le Petit Robert : Dictionnaire de la langue française*, [cédérom], Le Robert, 2001.

VILLERS, Marie-Éva de. *Multidictionnaire de la langue française*, version électronique, [cédérom], Montréal, Québec Amérique, 2011.